

CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT

CD/PV.1005
23 février 2006

FRANÇAIS

COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA MILLE CINQUIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE

tenue au Palais des Nations, à Genève,
le jeudi 23 février 2006, à 10 h 20

Présidence: M. PARK In-kook (République de Corée)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je déclare ouverte la 1005^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Nous avons tous été profondément attristés par les pertes de vies humaines et les destructions causées par la coulée de boue qui a frappé le village de Guinsaugon dans la partie méridionale de l'île de Leyte aux Philippines. Au nom de la Conférence du désarmement et en mon nom propre, j'adresse nos très sincères condoléances aux familles de ceux qui ont été tués ou blessés lors de cette catastrophe ainsi qu'au Gouvernement philippin.

Pour commencer, je voudrais faire mes adieux à notre collègue l'Ambassadrice Jackie Sanders, dont le mandat de représentante permanente des États-Unis à la Conférence du désarmement vient de s'achever.

Depuis son arrivée à la Conférence du désarmement, en décembre 2003, l'Ambassadrice Sanders a représenté son gouvernement avec une autorité, un savoir-faire diplomatique et une élégance remarquables. Elle a été nommée Représentante suppléante des États-Unis d'Amérique pour les affaires politiques spéciales de l'ONU à New York et je lui souhaite plein succès et satisfaction dans sa nouvelle mission.

Simultanément, je voudrais féliciter M. Thomas Cynkin pour ses nouvelles fonctions de Chargé d'affaires par intérim de la délégation des États-Unis auprès de la Conférence du désarmement.

Conformément au calendrier qui vous a été présenté dans ma déclaration de jeudi dernier, la Conférence va commencer son débat général au titre des points 1 et 2 de l'ordre du jour, comme je l'ai proposé.

Avant de donner la parole au premier orateur inscrit sur ma liste, j'aimerais faire quelques observations liminaires puisque la République de Corée assume la présidence de la Conférence du désarmement.

Ce matin, je suis fier d'être le premier Président à convoquer une session plénière conformément au calendrier inédit prévoyant que la Conférence du désarmement siège tout au long de 2006.

En prenant la présidence de cette auguste instance, je me sens une responsabilité particulière car c'est avec moi que s'engageront les débats centrés sur des questions identifiées, conformément au programme d'activités établi par les six présidents. Comme pour toute aventure, la présidence de la République de Corée entame son voyage en territoire peu connu, avec une certaine appréhension mais aussi avec espoir. Même si nous ne savons pas où elle nous mènera, nous espérons que cette nouvelle initiative pourra nous aider à rompre clairement avec le passé.

À la cérémonie de remise du prix Nobel de la paix de l'année dernière, M. Mohamed El Baradei, Directeur général de l'AIEA, a souligné l'importance du désarmement nucléaire en déclarant: «aujourd'hui, alors que la mondialisation nous rapproche de plus en plus, si nous choisissons d'ignorer les insécurités dont souffrent certains, ces insécurités deviendront bientôt les insécurités de tous. De même, avec la diffusion des sciences et technologies de pointe,

tant que certains d'entre nous choisissent de s'appuyer sur l'armement nucléaire, nous restons exposés au risque que ces mêmes armes deviennent de plus en plus attrayantes pour d'autres...».

Pour ceux qui s'occupent des questions de désarmement, l'année 2005 pourrait rester dans les annales comme une année décevante dans la mesure où les précieuses occasions qui s'offraient de faire des progrès à la septième Conférence d'examen du TNP et au Sommet du Millénaire de l'Assemblée générale des Nations Unies n'ont pas été saisies. Et la Conférence du désarmement n'a guère avancé. Mais ces résultats ne signifient pas que les membres de la Conférence soient restés passifs. Des efforts ingénieux ont été faits pour permettre que la Conférence apporte certains fruits. L'Ambassadeur Sanders des Pays-Bas a été l'un de ces innovateurs, et l'Ambassadeur Strømme de la Norvège nous a rappelé l'intérêt d'un dialogue sur des questions de fond.

La tentative sans précédent des six présidents d'élaborer un programme d'action commun est partie de la simple conviction que nous avons besoin d'un dialogue propice à des négociations futures et que ce dialogue devrait être structuré, ciblé et interactif, tout en préservant un certain équilibre.

Nous sommes bien conscients que la Conférence du désarmement n'est pas un club de débats contradictoires. Mais puisque les négociations impliquent un débat, des discussions bien organisées peuvent contribuer à créer un environnement favorable à des négociations futures. En ce sens, je voudrais faire observer que le plus grand échec de la Conférence d'examen du TNP n'a pas été l'incapacité à produire un document final, mais l'occasion manquée d'engager un dialogue plus interactif.

Aussi bien exécutés qu'ils fussent, ces exercices n'apporteront sans doute pas grand chose à la Conférence du désarmement si elle n'entame pas de négociations sur ces questions dans l'avenir. J'espère sincèrement que les idées et positions présentées par les délégations sur ces questions serviront un jour de données d'information officielles pour des négociations futures sur ces questions.

Il pourrait y avoir de la part des délégations un certain scepticisme ou cynisme quant à l'issue possible de ces efforts. Il va sans dire que la situation ne se déblocuera certainement pas sans la volonté politique nécessaire dans les capitales. Mais cela ne signifie pas que nous devons nous croiser les bras et faire de cette issue une prévision autoproductrice.

Il nous faut rétablir la crédibilité dont bénéficiait autrefois la Conférence du désarmement, avant que l'on ne commence à penser à l'extérieur de cette enceinte qu'après neuf années d'érosion et de borborygmes, elle a perdu de façon définitive et irréversible tout intérêt. La Conférence du désarmement et son prédécesseur ont obtenu des résultats remarquables par le passé en concluant avec succès des traités tels que le TNP, la Convention sur les armes biologiques et à toxines, la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. De tels accomplissements démontrent de façon éloquente l'intérêt de la Conférence du désarmement comme véritable forum de négociation.

Pour ce qui est de la conduite des travaux sous la présidence coréenne, j'aimerais procéder de la manière que j'ai déjà indiquée à la Conférence le 16 février. J'ai invité les délégations à engager un dialogue interactif et approfondi sur les points 1 et 2 de l'ordre du jour. Lors de

sessions antérieures, certains États membres ont souligné l'utilité d'introduire des subdivisions, susceptibles de favoriser des débats circonscrits et structurés.

Je voudrais maintenant communiquer aux membres des informations sur l'organisation des réunions pendant ma présidence. Tout d'abord, je convoquerai deux sessions pour un débat circonscrit sur le désarmement nucléaire. Je suggère que les délégations fassent leurs interventions au titre des subdivisions suivantes: Évaluation de la mise en œuvre du désarmement nucléaire le 28 février et Mesures de désarmement nucléaire futures le 2 mars. J'encourage également les délégations à inviter des experts nationaux et à présenter sous forme écrite leurs positions, idées ou propositions en vue de discussions interactives.

Deuxièmement, pour les séances consacrées au débat général, j'ai proposé que chaque délégation centre son intervention sur les points 1 et 2 de l'ordre du jour, de façon à mieux la structurer, sans préjuger du droit qu'ont les États membres de soulever toutes questions qui, à leur avis, méritent de retenir l'attention, conformément à l'article 30 du règlement intérieur de la Conférence du désarmement.

À la fin de l'année, nous pourrions peut-être faire le bilan de l'utilité de cette façon de procéder. Le verdict rendu sera soit une condamnation soit une disculpation collective, en fonction de la volonté que nous avons d'engager le dialogue les uns avec les autres.

Dans la poursuite de nos efforts communs, il convient de noter que la Conférence du désarmement est encore perçue comme le seul organe de négociations multilatérales pour le désarmement et joue un rôle déterminant pour la préservation de la validité du multilatéralisme. Nous n'avons pas besoin que l'on nous rappelle les avertissements venant de l'extérieur selon lesquels cela pourrait changer.

Simultanément, il pourrait nous être utile d'examiner sérieusement les moyens d'améliorer l'efficacité de nos méthodes de travail, en particulier s'agissant de la méthode du consensus et du système des groupes. L'intention initiale de faire en sorte que le processus de décision se fasse sans exclusion a d'une certaine façon paralysé la Conférence du désarmement et aggravé le problème du manque de volonté politique.

L'année 2006 n'étant pas marquée d'événements importants dans le domaine du désarmement, comme 2005 l'a été, la Conférence du désarmement devrait prendre l'initiative de donner le coup d'envoi d'un dialogue sérieux sur le désarmement nucléaire et la non-prolifération.

J'espère que ce nouvel esprit d'interactivité et de coopération s'étendra, dans les années à venir, au-delà de la Conférence du désarmement et qu'il aidera à créer un environnement favorable à la solution pacifique des questions nucléaires en suspens.

Enfin et surtout, dans le cadre des efforts pour stimuler l'intérêt et le soutien du grand public à la non-prolifération et au désarmement, je pense que la Conférence devrait être invitée à examiner divers moyens de faciliter un plus large dialogue avec la société civile et la communauté mondiale sous une forme appropriée et équilibrée.

Je voudrais une fois encore rappeler aux États membres l'importance du débat de haut niveau. L'initiative prise cette année par la Conférence du désarmement, avec pour la première fois un calendrier d'une année, mérite la bénédiction et les encouragements des hautes autorités.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Freeman du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

M. FREEMAN (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, qu'il me soit permis de vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement, et de vous complimenter, vous et votre prédécesseur, pour les travaux qui ont été accomplis jusqu'ici, y compris avec vos collègues présidents, en prévision de l'année à venir? Nous nous félicitons de la rapidité avec laquelle l'ordre du jour a été adopté ainsi que de l'initiative d'un débat sur les points de l'ordre du jour. Puis-je vous assurer, vous et les autres présidents de la Conférence du désarmement de 2006, ainsi que les collaborateurs des présidents, du soutien permanent de ma délégation à tous vos efforts? À cet égard, je vous remercie également pour vos observations liminaires et vos orientations pour la durée de votre présidence.

Il existe des façons différentes et complémentaires de poursuivre de larges objectifs en matière de désarmement, que ce soit aux niveaux unilatéral, bilatéral, par le biais de groupes de même sensibilité ou de groupes régionaux, ainsi qu'au niveau multilatéral. Le Royaume-Uni s'emploie à faire progresser la maîtrise des armements et le désarmement de toutes ces façons différentes et réalisables. Au sein de l'ONU ou ailleurs, au sein de groupes régionaux ou autres, le Royaume-Uni a œuvré et continuera d'œuvrer de façon créative en faveur de mesures de maîtrise des armements et de désarmement qui peuvent contribuer à la sécurité internationale. La maîtrise des armements et le désarmement sont des solutions inévitables. Ils sont indispensables à toutes tentatives pour renforcer la sécurité internationale. Et dans de nombreux cas ce sont des options qui reflètent les obligations internationales, y compris les obligations en matière de désarmement nucléaire, que le Royaume-Uni s'est engagé à respecter, ou qui en favorisent la réalisation.

Il est souvent fait observer que la Conférence du désarmement est la seule instance de désarmement et de négociation multilatérale de la communauté internationale. Le Royaume-Uni appuie pleinement la Conférence du désarmement et est résolu à ce que d'importants progrès soient réalisés dans un proche avenir et il continuera d'œuvrer en ce sens. La Conférence du désarmement est un mécanisme trop important pour être laissé en friche; il nous faut l'utiliser avec détermination pour faire face aux problèmes essentiels de la maîtrise des armements et du désarmement. Nous avons donc appuyé ces dernières années un certain nombre d'initiatives visant à faciliter le retour de la Conférence du désarmement à un travail sérieux. Les efforts que vous avez faits, vous et vos collègues présidents, pour encourager des échanges approfondis sur des thèmes spécifiques constituent l'initiative la plus récente dans ce domaine et nous l'accueillons avec satisfaction. Par ailleurs, comme je l'ai dit ici même le 25 juin de l'année dernière, le démarrage immédiat des négociations sans condition préalable relative à un traité d'arrêt de la production de matières fissiles reste la priorité du Royaume-Uni. En écoutant les déclarations générales faites sous la présidence de la Pologne, nous avons à nouveau été frappés par le fait qu'aucune délégation ne s'oppose à l'idée de la nécessité d'engager des négociations sur un traité d'arrêt de la production de matières fissiles. N'est-il pas certain que nous pouvons

(M. Freeman, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)

convenir, sans préjuger de la position de quiconque, de commencer des négociations sur un traité d'arrêt de la production de matières fissiles sans condition préalable? Un accord sur ce point serait la base de toutes ententes destinées à sortir de l'impasse dans laquelle s'est enlisée la Conférence du désarmement. Bien entendu, nous sommes conscients des différences d'opinion sur l'ordre des priorités, mais il semble que seule la décision d'avancer résolument sur la question du traité d'arrêt de la production de matières fissiles sans condition préalable peut permettre d'envisager de sortir de l'ornière.

L'approche globale adoptée pour engager des travaux de fond au sein de la Conférence du désarmement n'a pas permis d'aboutir à un accord consensuel sur une façon d'avancer. Il nous faut en prendre acte et agir en conséquence. Certaines questions ne peuvent encore être négociées. Jusqu'ici, aucune des propositions formelles n'a fait l'objet d'un consensus et il est peu vraisemblable qu'aucune d'entre elles puisse faire l'unanimité dès à présent ni même probablement dans un avenir proche. Se pose donc la question de savoir que faire dans ces conditions. Quel moyen réaliste d'avancer avons-nous? Tout au long du débat général qui a eu lieu ces dernières semaines, il a été reconnu qu'une approche plus imaginative s'imposait. Certes, l'une des approches les plus créatives jusqu'ici a été le calendrier de nos débats pour l'année à venir adopté par les six présidents. Nous comptons bien jouer un rôle actif dans ces débats, qui devraient démontrer une fois de plus que le moment est venu de négocier un traité d'arrêt de la production de matières fissiles. J'espère que nous pourrons démarrer sur ce point et poursuivre le débat sur les autres questions de fond et autres questions clés, ainsi que sur les questions additionnelles dans les sessions plénières formelles et informelles et voir où cela nous mène.

À propos de ce que les six présidents ont appelé questions additionnelles, comme d'autres collègues, il nous semble intéressant d'examiner des questions appropriées à condition qu'elles puissent faire l'objet d'un consensus et aient leur place dans l'ordre du jour de la Conférence du désarmement.

Monsieur le Président, soyez assuré, ainsi que vos collègues présidents et les collaborateurs des présidents, que le Royaume-Uni est prêt à s'engager dans des débats de fond en vue de trouver un moyen de sortir de cette impasse inacceptable au sein de la Conférence du désarmement. Si certains sujets se prêtent à être négociés, négocions; s'ils ont besoin d'être encore débattus, débattons-en. Mais nous ne pouvons, au risque de perdre toute crédibilité, retarder encore les négociations sur les sujets qui s'y prêtent pour des raisons de couplage. Vu les problèmes actuels, pouvons-nous nous permettre encore de ne pas engager les négociations sur un traité d'arrêt de la production de matières fissiles? Et la société civile, dans tous nos pays, acceptera-t-elle plus longtemps qu'un couplage aliénant nous empêche de réagir en commençant de telles négociations?

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur Freeman du Royaume-Uni pour sa déclaration et les paroles aimables adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur François Rivasseau de la France.

M. RIVASSEAU (France): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence et de vous exprimer le soutien de ma délégation pour la conduite de nos travaux au cours des trois prochaines semaines. Un important travail

(M. Rivasseau, France)

a été accompli sous la présidence de votre prédécesseur, l'Ambassadeur Rapacki, avec lequel nous nous sommes efforcés de mettre au point les règles du jeu pour l'année à venir, même s'il ne s'agit que de règles indicatives. Il s'agit maintenant de les appliquer, de mettre tout cela en œuvre, d'appliquer ces règles pour conduire, nous l'espérons, à des échanges fructueux centrés sur les sujets identifiés après l'accord sur l'ordre du jour, et nous espérons que ces débats fructueux feront progresser le débat au sein de notre Conférence.

Monsieur le Président, la première question qui se pose est naturellement celle de la recherche d'un accord sur un programme de travail pour la Conférence du désarmement. Nous connaissons les différentes propositions qui ont été introduites au sein de notre enceinte ainsi que celles qui ont pu faire l'objet de discussions informelles. Elles ont chacune leurs forces et leurs faiblesses, leurs avocats et leurs opposants. Comme l'a constaté votre prédécesseur à la présidence de la Conférence, aucune d'entre elles ne paraît réunir à ce stade l'accord de l'ensemble des membres de la Conférence et aucun accord ne semble exister, même sur le traitement d'un quelconque sujet dans le cas de l'ordre du jour au regard de l'article 30 des règles de procédure. C'est pourquoi, Monsieur le Président, ma délégation considère que nous devons continuer de nous pencher sur toutes les propositions avec un esprit ouvert. Nous continuons de penser qu'il est important lors de chaque début de session de prendre le temps du recul et de la réflexion, posée et circonstanciée, sur les principes et la méthode devant régir l'adoption d'un programme de travail et les écueils à éviter. La règle du jeu, cette année, consiste à accroître la confiance entre nous, à avancer autant que possible, chaque fois que cela est possible, vers des négociations conformes à la vocation de ce forum. Nous avons devant nous un important travail préparatoire.

Monsieur le Président, sur le fond, je voudrais rappeler les propos du Président de la République qui, dans son discours prononcé le 19 janvier dernier à l'Île Longue, a rappelé, je cite, que « nous continuons à soutenir les efforts internationaux en faveur du désarmement général et complet et, en particulier, la négociation d'un traité d'interdiction de la production de matières fissiles pour les armes nucléaires ». Ceci constitue une claire priorité pour la Mission française. On sait l'engagement de la France sur ce sujet qui s'est matérialisé par le démantèlement des installations de production de matières fissiles pour les armes nucléaires, qui existaient à Marcoule et à Pierrelatte. Dans le même esprit, nous avons réitéré la continuité de notre engagement en faveur de cette négociation en Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies: en 2004 sur le projet de décision proposé par le Canada et en 2005 sur le projet de résolution proposé par le Japon. Il s'agit là pour nous d'un engagement particulièrement important car, avec le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, il a été pris en 1995 lors de la prorogation indéfinie du TNP.

Monsieur le Président, une place appropriée doit être faite par ailleurs aux questions nouvelles. Sans elles, notre Conférence ne sera pas en mesure de répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain. C'est dans cet esprit que, avec la Suisse, nous avons proposé que la Conférence du désarmement travaille sur la question de la protection des infrastructures civiles critiques. De même, nous soutenons l'initiative de l'Australie visant à aborder la question des MANPADS (systèmes portables de défense antiaérienne) à la Conférence du désarmement. Enfin, Monsieur le Président, nous continuons avec l'Union européenne à appuyer les résolutions relatives à la prévention d'une course aux armements dans l'espace (PAROS).

(M. Rivasseau, France)

Monsieur le Président, la voie que vous nous avez proposée avec les cinq autres présidents nous paraît contenir les éléments d'une progression possible vers nos objectifs communs. Nous avons tous ici la responsabilité de l'exploiter au mieux pour parvenir à cette fin. Plus que jamais, ouverture, créativité et dynamisme sont nécessaires. Nous ne devons pas en rester à la plate-forme des six présidences; il nous faut maintenant la faire fructifier à la Conférence dans le cadre des paramètres politiques que nous connaissons. En résumé, nous croyons que la Conférence peut faire encore beaucoup mieux.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie l'Ambassadeur Rivasseau de la France pour sa déclaration et les paroles aimables qu'il m'a adressées. J'ai encore un orateur sur ma liste. Je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas, M. Prins.

M. PRINS (Pays-Bas) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, ma délégation vous adresse ses félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence, ainsi que pour cette nouvelle initiative d'une plate-forme commune pour l'année 2006, à vous et par votre intermédiaire aux cinq autres auteurs de cette bonne proposition. Ma délégation souhaite faire deux brèves observations.

La première est que nous nous félicitons que vous ayez commencé par vous concentrer sur la question du désarmement nucléaire la semaine prochaine, et nous voyons que deux séances sont prévues pour le groupe de questions relatives au désarmement nucléaire, ce qui signifie, je pense, deux demi-journées, et non pas deux journées entières, et nous nous demandons si cela suffira, et si vous ne devriez pas plutôt prévoir des séances d'une journée entière, sachant – et c'est pourquoi je soulève cette question – que lors des consultations présidentielles, il a été indiqué que la séance de mardi prochain ne serait peut-être que d'une demi-journée, donc une séance seulement l'après-midi, et nous souhaiterions vous entendre sur ce point.

Notre deuxième observation porte sur ce que vous avez dit sur les séances du débat général, qui nous préoccupent. Vous avez certes demandé à toutes les délégations d'axer leurs interventions sur les points 1 et 2 de l'ordre du jour lors du débat général, ce qui est un bon début, mais qui, selon ma délégation, ne suffit pas. À notre sens, cela ne permettra tout simplement pas d'assurer une préparation parfaitement structurée et bien réfléchie ainsi que le suivi des séances groupées, et à cet égard nous aimerions examiner avec vous le rôle des collaborateurs des présidents, qui ont été désignés par les six présidents et que nous appuyons pleinement, tout en pensant qu'il y a certainement bien d'autres possibilités d'utiliser ce précieux instrument. Ils pourraient coordonner, ils pourraient orienter et, sans aucun doute, ils pourraient rechercher la façon de tirer meilleur parti des séances que vous désignez sous le nom de séances de débat général, tout en reconnaissant bien sûr que dans les séances de débat général, tout État peut soulever n'importe quel sujet, mais cela n'est pas en cause. Selon nous, il est très important que ces séances de débat général ne soient pas considérées tout simplement comme une possibilité d'approfondir en quelque sorte l'examen de certains points de l'ordre du jour. En fait, nous avons besoin de plus d'esprit d'initiative en la matière, et je dois dire également que les États eux-mêmes, y compris les Pays-Bas, doivent faire davantage d'efforts pour que ces séances de débat général, comme vous les appelez, donnent plus de résultats.

(M. Prins, Pays-Bas)

Permettez-moi donc, si vous le voulez bien, de vous poser deux questions: premièrement, concernant les séances d'une demi-journée, je pense que vous proposez la question du désarmement nucléaire – pensez-vous que cela suffise et ne devriez-vous pas prévoir une journée entière, ce qui selon nous laisse encore très peu de temps pour chaque subdivision? Et deuxièmement, comment voyez-vous précisément le rôle des collaborateurs pour les mois à venir?

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je remercie le représentant des Pays-Bas pour ses paroles aimables. Avant de répondre à vos observations, je vais donner la parole à l'Ambassadeur Paul Meyer du Canada.

M. MEYER (Canada) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, permettez-moi de vous adresser mes sincères félicitations à l'occasion de votre accession à cette importante fonction. Je vous prie de bien vouloir m'excuser d'intervenir abruptement, mais je souhaitais reprendre le point soulevé par mon collègue des Pays-Bas. Nous partageons la même préoccupation au sujet de l'organisation du calendrier. J'ai cru comprendre lors des consultations présidentielles qu'il avait été proposé de renoncer à notre séance du matin du mardi 28 février parce qu'une puissance supérieure avait réservé l'usage de cette salle. Je respecte cette demande émanant du Siège de l'ONU, mais à condition que cela ne nous amène pas à sacrifier notre séance du matin. Je suis sûr que l'on pourrait trouver une autre salle de réunion et je souscris à l'opinion selon laquelle nous ne devrions pas commencer notre programme de travail intensifié en éliminant la possibilité d'avoir une journée de débat sur cette question. Je voulais donc simplement apporter mon soutien et proposer précisément que la séance de mardi matin soit maintenue, même s'il faut pour cela se réunir dans une autre salle.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je vous remercie pour vos aimables paroles à mon intention. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole? Cela ne semble pas être le cas.

Je m'exprimerai brièvement sur la question soulevée et les observations faites par les deux derniers orateurs, d'abord sur le calendrier de la prochaine séance de mardi, à propos duquel le Secrétaire général de la Conférence nous donnera des explications. Nous avons deux possibilités: l'une serait d'utiliser une autre salle pour la séance du matin, et l'autre serait de déborder sur le jeudi après-midi. À l'issue de la séance d'aujourd'hui, je convoquerai une réunion de très courte durée des coordonnateurs régionaux, puis nous vous informerons de la décision définitive. À propos de la façon d'organiser le débat général de façon plus efficace et mieux structurée, j'essaierai de prendre en considération toute suggestion et observation. J'ai proposé à tous les États membres de se mettre en rapport avec moi s'ils avaient des idées ou des propositions quant à la façon dont nous pourrions mener la séance de débat général.

Je tiens à vous informer que j'ai reçu une lettre du Représentant permanent de Malte, l'Ambassadeur Saviour Borg, m'informant que le Ministre des affaires étrangères de Malte, M. Michael Frendo, se rendra à Genève fin février et qu'il souhaiterait prendre la parole, au cours de sa visite, devant la Conférence du désarmement. En conséquence, le Ministre des affaires étrangères de Malte prendra la parole devant la Conférence du désarmement le mardi 28 février 2006. Après cette intervention, la Conférence passera au débat circonscrit sur le désarmement nucléaire.

Monsieur l'Ambassadeur Rivasseau, vous avez la parole.

(Le Président)

M. RIVASSEAU (France): Je voudrais féliciter la délégation maltaise et, naturellement, il va sans dire que le Ministre, comme tous les ministres, s'adressera à la Conférence depuis le bureau présidentiel.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): La prochaine séance plénière de la Conférence aura lieu le mardi 28 février 2006. L'heure exacte de la séance sera examinée avec les coordonnateurs régionaux et sera annoncée en temps voulu.

Je donne la parole au Secrétaire général pour qu'il explique la situation.

M. ORDZHONIKIDZE (Secrétaire général de la Conférence du désarmement et Représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, l'importance de la salle de la Conférence du désarmement a plusieurs fois déjà fait l'objet de discussions. Certaines délégations ont visiblement tendance à surestimer l'aura de cette salle. Je pense qu'il s'agit davantage d'aura politique que de décorum. De fait, rien dans le règlement intérieur n'indique que la Conférence du désarmement doit tenir toutes ses séances dans cette salle. C'est pour preuve de sa bonne volonté que la Division des Services de conférence de l'administration de l'ONUG vous attribue cette salle à ma demande, car je suis moi aussi de votre côté, et j'apprécie beaucoup vos efforts et j'essaye de vous accommoder, parfois au sens propre, parfois au figuré. C'est un premier point.

Deuxièmement, comme la courte histoire de l'ONU vous l'aura appris, chaque fois que les chefs d'État ou de gouvernement se réunissent à Genève au Palais des Nations, ils demandent cette salle, et c'est exactement ce qui va se produire la semaine prochaine lorsque le Secrétaire général – et je vais vous lire un extrait de la communication faite hier à New York – «accueillera le minisommet des Présidents de deux pays, celui du Gabon et celui de la Guinée équatoriale, sur le problème des efforts de médiation se rapportant au différend territorial en cours». Il s'est produit exactement la même chose lorsque nous avons eu des négociations l'année dernière et il y a deux ans sur d'autres questions, notamment la récente réunion du Quatuor dans cette salle et la médiation entre le Nigéria et le Cameroun, etc.

Aussi, si vous souhaitez tenir une séance exactement en même temps que cette autre réunion, je ne pense pas que la tenue de cette séance dans une autre salle pose problème et, sait-on jamais, l'autre salle pourrait bien changer votre état d'esprit. Changement de lieu. Changement d'état d'esprit. On ne sait jamais. Afin d'éviter d'avoir à se pencher sur les problèmes de lieux de réunion – pourquoi se réunir ici ou là – je conseille aux délégations qui posent des questions de lire les informations parues dans la presse, en particulier les informations liées aux activités en cours de l'ONU. Cela évitera de faire perdre du temps au Président, aux délégations et même au Secrétaire général, qui est toujours à votre disposition; et de façon générale, plus vous avez d'informations, puisque vous êtes au niveau politique, mieux c'est, mieux vous comprendrez la situation en ce qui concerne cette question – même les questions techniques. Car comme je vous l'ai dit, cela a déjà été annoncé, et je ne fais que lire les bulletins de presse des agences.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'anglais): Je vous remercie Monsieur le Secrétaire général. S'il n'y a pas d'autres observations, je lève la séance.

La séance est levée à 11 heures.
